



INTENDANCE MONDIALE

Réveiller l'engagement du Canada envers le monde

Intendance : Gestion diligente et responsable d'un bien confié à ses soins

Il y a vingt-six ans, soixante-dix-huit Canadiens éminents diffusaient une déclaration sur le rôle du Canada dans le monde. Cette déclaration lança le Groupe des 78. Depuis, ce Groupe a régulièrement communiqué au gouvernement canadien sa position sur nombre de questions, recommandant par la même occasion des actions positives. Le Canada a toutefois beaucoup évolué au cours de ce quart de siècle et le monde s'est, lui aussi, profondément transformé.

Ici et à l'étranger, bon nombre de personnes croient que, dans les affaires mondiales, le Canada a perdu de vue ses objectifs et laissé de côté sa boussole morale. Nous croyons que c'est le temps pour notre pays de se mobiliser à l'éclairage d'une vision renouvelée de responsabilité planétaire : nous espérons y rallier tous les Canadiens, pour notre bien et celui du monde entier. Nous proposons donc les principes de base et les grands objectifs qui suivent.

Le Canada est privilégié et fortuné. Issus de toutes les nations, trente-trois millions de Canadiens occupent un sixième de la masse terrestre. Par la taille, notre économie est la huitième au monde. Un sort aussi heureux entraîne une responsabilité immense.

Nos intérêts et ceux du monde sont clairs : assurer la paix, la justice et la survie de toutes les formes de vie. Nous appelons les Canadiens à prendre en charge la responsabilité que nous confèrent l'histoire et la géographie ; à investir, leur intégrité morale, leur énergie, leur enthousiasme au service du monde, comme jamais auparavant ; à exiger que ces principes orientent nos politiques au pays et à l'étranger.

PRINCIPES DE LA POLITIQUE ETRANGERE CANADIENNE

1. La paix.

La paix est nécessaire à la justice, au bien-être économique, à la survie de l'humanité. La paix durable exige la sécurité de tous, la fin de la menace nucléaire, un ordre international fondé sur la primauté du droit, une ONU robuste et des institutions efficaces pour régler pacifiquement les conflits. Les Canadiens possèdent l'expérience, le savoir et la capacité – civils, diplomatiques et militaires – pour être des meneurs dans la recherche et la réalisation de la paix

2. La justice.

La prospérité, l'équité, l'inclusion et l'accueil de la diversité façonnent des communautés paisibles à tous les niveaux : local, national et international. Elles exigent la primauté du droit, le respect des droits de la personne, des institutions démocratiques, un commerce équitable et, par-dessus tout, un terme à la pauvreté. Les Canadiens possèdent la richesse, l'expérience et la grandeur d'âme pour être des meneurs dans la réalisation de la justice.

3. La survie.

Nous commençons à saisir l'impact de l'activité humaine moderne sur la survie de la planète. Le Canada est un pays arctique : nous sommes donc responsables de plus que notre part des ressources mondiales ; hélas, nous le sommes aussi de plus que notre part des dégâts à l'environnement. Les Canadiens possèdent toute la géographie, toutes les ressources et toute l'imagination voulues pour être des meneurs dans la recherche de la survie.

Nous appelons les Canadiens à se joindre à d'autres afin de devenir de bons intendants de la planète. Rien de moins.

INTENDANCE MONDIALE

OBJECTIFS AU CŒUR DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE

Une politique étrangère fondée sur l'intendance mondiale, sur les principes de paix, de justice et de survie de l'humanité, exige un engagement envers ce que l'ancien secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, appelait « la liberté plus grande », celle qui libère du besoin et de la peur, celle qui rend libre de vivre dignement.

Le développement, la sécurité et les droits de la personne vont la main dans la main. Il n'y aura aucun développement sans sécurité et aucune sécurité sans développement humain. L'un et l'autre dépendent du respect des droits de la personne et de la primauté du droit. Dans notre monde, aucun État ne peut faire cavalier seul. Nous avons tous la responsabilité réciproque du développement et de la sécurité de l'autre. En tant qu'intendants planétaires, les Canadiens doivent devenir des meneurs dans la recherche de stratégies collectives, d'institutions collectives et d'action collective pour assurer ce développement et cette sécurité.

En conséquence, les objectifs au cœur de la politique étrangère canadienne doivent viser à :

Réaliser la sécurité humaine par un engagement explicite envers la sécurité commune de tous les habitants et le renforcement du droit international.

Renouveler le multilatéralisme par le renforcement progressif et la réforme des Nations Unies et des organismes internationaux affiliés.

Éliminer les armes de destruction massive et resserrer le contrôle des armes conventionnelles.

Prévenir les conflits armés par la résolution pacifique des différends et un engagement envers la création d'une paix durable à long terme et la sécurité commune.

Protéger l'environnement par des mesures d'urgence, y compris l'adaptation et l'atténuation de la crise du changement climatique qui pose une menace directe à la sécurité humaine nationale et planétaire. Il faut se préoccuper en particulier des disettes d'eau, de plus en plus marquées dans de nombreuses régions.

Promouvoir et protéger les droits de la personne, surtout l'égalité des sexes, une valeur canadienne fondamentale.

En transformant les institutions de Bretton Woods, **créer un régime de commerce international juste et imputable par voie démocratique**, fondé sur l'équité et des règles équitables et applicables.

Assurer une aide efficace au développement, enracinée dans le commerce équitable, l'annulation des dettes des pays plus pauvres, et la création de liens équitables pour la longue durée entre sociétés souveraines.

Appuyer et renforcer les gouvernements sensibles aux besoins et aux exigences de leurs peuples et imputables de leurs actions.

Ottawa, le 30 septembre 2007

Also available in English